

### Composition du CSE en nombre d'élue(s) suite aux élections professionnelles du 08/11/2019

CGT	CFDT	CFTC	CGC	FO	SNAP	SNU
5	6	3	1	3	2	8

### Election des membres du bureau

Compte-tenu du résultat des élections professionnelles et de la représentativité dans notre région, il nous a paru **normal, à la CGT, de respecter les votes des agents** en votant pour les candidats SNU qui se sont présentés aux postes de secrétaire et de trésorier du CSE. Nous avons également respecté nos engagements en présentant un candidat sur les postes de secrétaire adjoint et trésorier adjoint. Nos candidats ont été élus. Aucune autre organisation syndicale n'avait présenté de candidat sur les postes où nous avons porté candidature.

**Nos élu(e)s CGT au bureau : Secrétaire Adjoint - Mohammed BENHADDOUCHE et Trésorière Adjointe - Amélie WERKIN**

### Election des membres du CSSCT

Cette nouvelle instance remplaçant le CHSCT sera essentielle pour continuer à porter vos revendications sur la défense de nos conditions de travail. **8 représentants sont désignés par les élus du CSE.**

Pour la CGT, il nous a paru indispensable que ses membres émanent d'organisations syndicales qui ont porté avec nous les expertises des risques psycho-sociaux.

Suite à une entente CGT/FO/SNU, nous avons **obtenu 2 représentants CGT**. (FO 1 représentant, SNU 3 représentants)

**Nos représentants CGT au CSSCT : Bruno VERBEURGT : 16 voix et Emilie VASSEUR : 16 voix.**

La CGT souhaitait que les deux postes vacants bénéficient aux autres élus **car nous sommes raisonnables et qu'il est très important pour nous de respecter le choix sorti des urnes et de n'écarter aucune organisation syndicale.**

Malgré ce que certains disent, il n'y a **pas eu d'alliance entre la CGT et le SNAP**, son candidat ayant été élu au deuxième tour avec 10 voix et donc sans les voix de la CGT. Les 2 membres restants sont 1 SNAP et 1 CFDT.

### Juste une mise au point ...

**Le bureau du CSE est désormais en place. Vous entendez, ici et là, que le budget ASC proposé va vous faire perdre de l'argent.**

Que l'on se le dise, si certaines organisations syndicales souhaitent réduire le mandat des élus CSE uniquement aux ASC, **ce ne sera pas notre position! Nous continuerons à y porter la défense de nos missions, de nos métiers et de nos emplois.**

Maintenant, concernant la construction du budget ASC, celle-ci ne peut pas être portée que par une seule organisation syndicale. Par conséquent, elle devra faire l'objet de débats entre les élus afin d'obtenir un consensus sur le budget ASC.

Les propositions que nous défendrons seront basées sur des **prestations permettant à tous les agents et leur famille de partir en vacances et bénéficier de loisirs**. Eh oui dans ASC, il y a "social". Certains ont communiqué avant les élections qu'il ne fallait pas prendre aux riches pour donner aux pauvres. **Alors nous ne jouerons pas les « Robin des bois », comme certains le prôsent, mais nous souhaitons rétablir une équité dans la politique ASC.**

**Si certaines organisations syndicales considèrent les ASC comme un élément de salaire, nous leur proposons de revendiquer avec nous une augmentation générale des salaires lors des prochaines NAO qui se tiendront au 1er trimestre 2020.**

**Vous pouvez compter sur des élu(e)s engagé(e)s et déterminé(e)s,  
Et surtout des élu(e)s de terrain qui seront toujours à l'écoute de vos préoccupations.**

### Vos élu(e)s et votre représentant au CSE:

Elu(e)s titulaires : Mohammed BENHADDOUCHE, Céline COUCKE, Stéphane SALLE, Laurent DUBOST, Amélie WERKIN

Elu(e)s Suppléants : Emilie HEYZE, Nicolas DELACOURT, Emilie VASSEUR, Farida BETINA, Bruno VERBEURGT

Représentant syndical : Willy SPANHOVE

Pour nous contacter: [syndicat.cgt-hdf@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.cgt-hdf@pole-emploi.fr) <http://cgt-pole-emploi-hauts-de-france.fr>